

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**CINQUIEME CONFERENCE POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE ZONE
EXEMPTÉ D'ARMES NUCLEAIRES AU MOYEN ORIENT
PRONONCÉE PAR MME ZEINAB ISMAEL ASSOWEH
CONSEILLERE A LA MISSION PERMANENTE DE DJIBOUTI**

18 au 22 NOVEMBRE 2024

Monsieur le Président,

Comme c'est la première fois que j'interviens au cours de cette cinquième Conférence chargée d'établir une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, permettez-moi au nom de Djibouti, de féliciter la Mauritanie et vous-même pour votre élection à la présidence de cette importante conférence et vous assurer de notre soutien au succès de cette conférence.

Par la même occasion je voudrais saluer le soutien du Secrétaire Générale des Nations Unies et la Haute représentante pour les affaires du désarmement à cette conférence. Nous saluons et remercions les états observateurs, l'AIEA ainsi que l'ensemble des organisations internationales qui y participent.

Ma délégation souhaiterait exprimer ses vives félicitations au succès des quatre précédentes conférences sous l'égide des pays amis et frères la Jordanie, le Koweït le Liban et la Libye. Nous saluons et remercions aussi le pays frère et ami du Qatar pour l'organisation de l'activité régionale qu'il a organisé en juin dernier pour renforcer la conférence et souhaitons que ces évènements puissent être multipliés.

Monsieur le Président,

Comme vous l'avez souligné, hier lors de l'ouverture, cette cinquième conférence doit permettre de fédérer les positions de l'ensemble des participants afin de pouvoir faire accélérer l'avancement du processus qui consiste à l'aboutissement d'un traité juridiquement contraignant pour une zone exempte d'arme nucléaire au moyen orient à l'instar des autres zones déjà établies.

Compte tenu des crises sans précédentes au moyen qui a fait des milliers des victimes à Gaza et au Liban, le risque d'élargissement du conflit au niveau

régional et international rend l'utilisation des Armes de Destruction Massive fort probable. C'est pourquoi, il s'avère donc urgent d'accélérer les résultats de cette conférence et de négocier un Traité juridiquement contraignant pour l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

Djibouti réitère son souhait d'un monde exempt d'arme nucléaire et souligne que tant que ces ADM existent sur notre planète, la sécurité ne peut pas être garantie. Ce traité du moyen orient renforce la mise en œuvre du TNP, du TICE et du TIAN et c'est pourquoi nous sollicitons la consolidation de nos efforts et les acquis de quatre conférences précédentes en mettant de côté les points de divergence techniques pour le succès de l'objectif commun et ultime de cette cinquième Conférence.

Le peuple du moyen orient a le droit d'aspirer un environnement pacifique et sécurisé exempt de tout type d'ADM. C'est un droit humain et nous devons travailler de concert pour rendre possible cet espoir.

En tant que pays en développement, Djibouti soutient l'approche qui consiste à l'utilisation pacifique du Nucléaire pour le développement mais doit être soumis au régime de l'AIEA pour une garantie assurée. Quant à la coopération internationale technique, Djibouti est favorable car elle permet au renforcement des échanges d'expériences entre les états et surtout l'amélioration de la confiance qui contribue efficacement à la compréhension commune des ADM.

L'objectif d'une zone exempte d'arme nucléaire ou autres ADM au moyen orient ne peut être atteint qu'avec une volonté politique de l'ensemble des états de la région, un dialogue multilatérale honnête et franc accompagné d'un mécanisme contraignant sans lequel on serait témoin d'une erreur grave dans l'histoire de l'humanité qui encouragerait la prolifération des ADM dans le monde et le risque élevé de son utilisation.

Djibouti continuera à nourrir l'espoir d'un monde pacifique grâce au dialogue multilatérale et au règlement pacifique des conflits dans le monde.

Merci de votre attention.